Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

l'écho des caps

Ville de Saint-Pierre
Hebdomadaire municipal gratuit n° 1266 • 21 octobre 2011



© V.S-P/J.-L-D.

Travail d'Intérêt Général
La Mairie partenaire depuis 2006

Vie municipale
Des chrysanthèmes pour la Toussaint p. 02



Téléthon 2011
Vivre une aventure humaine unique p. 07



Envie de lire
Le Bel Espoir du Père Jaouen p. 10-11



↗ Par Patricia Foliot

Cimetière de Saint-Pierre

Des chrysanthèmes pour la Toussaint 2011

Désireuse de remercier les familles qui participent d'une manière ou d'une autre à l'embellissement du cimetière, la ville de Saint-Pierre vous y attend pour la Toussaint.

Comme vous avez pu le constater ces trois dernières années, la Mairie de Saint-Pierre met tout en œuvre pour que les agents du cimetière puissent répondre à l'attente du public :

• Recherche informatisée pour les concessions et inhumés.

• Mise à disposition d'un fauteuil roulant et acquisition d'outillage.

• Emplacement Columbariums pour les personnes désirant être incinérées et Jardin du Souvenir.

• Acquisition d'un engin de terrassement pour le nettoyage des allées et l'épandage de gravillon.

• De gros travaux ont été réalisés, parmi lesquels la consolidation des murs existants, la mise en œuvre de peinture des murs d'entourage du cimetière, la restauration d'anciennes concessions et des aménagements paysagers, etc.

Mais tout ceci ne serait rien sans ces personnes qui prennent le temps de s'y rendre, et de constater, par la même occasion, le travail effectué.
C'est pourquoi cette année, la Mairie de Saint-Pierre offrira le 1er Novembre des chrysanthèmes aux familles des défunts venues se recueillir, au risque de ne pouvoir contenter tout le monde.
Cette démarche s'inscrit avant tout dans un objectif de développement durable, et la Mairie remercie d'avance les familles qui participent d'une manière ou d'une autre à l'embellissement de ce lieu.







[Qu'est-ce qu'un chrysanthème ?]

Souvent considéré comme la « marguerite des morts », le chrysanthème est trop peu présent dans les jardins. Pourtant, ces soleils multicolores rayonnent de tous les feux de l'automne, à une époque de l'année où les autres plantes s'effacent.

Chrysanthème : Le roi de l'automne et plante des jours court.

• **Conseil pratique :** Cette plante vivace craint le gel, alors remisez-la chez vous l'hiver pour la redéposer sur votre concession en juin, arrosez généreusement et régulièrement le terreau.

• **NB :** Certains fleuristes proposeront cette plante en vente, renseignez-vous.

[Rappel]

Nous vous rappelons que les personnes désireuses de remettre des concessions à la Mairie – à défaut de pouvoir s'en occuper – peuvent se faire connaître en appelant le **55 80 76**. •

Les Primaires citoyennes
« Une victoire démocratique »





© V.S-P/J.-L.D

Au-delà de la victoire très nette de François Hollande (56,6 % des suffrages exprimés sur plus de 2,8 millions de votants) désigné dimanche soir comme le candidat socialiste pour la Présidentielle de mai 2012, les Primaires citoyennes apparaissent pour tous les observateurs politiques comme *« une victoire démocratique ».*

Trois preuves que ces Primaires citoyennes mises en œuvre par Martine Aubry sont réussies : un fort taux de participation pour les deux tours ; un succès médiatique avéré avec des records d'audience pour chacune des chaînes de télévision ayant organisé un débat (4 au total) ; des résultats incontestables avec un scrutin sécurisé (aucune fraude n'a été signalée) .

Martine Aubry a retrouvé lundi matin son rôle de Première Secrétaire du Parti Socialiste pour *« être au travail très vite parce que le seul combat qui compte, c'est le combat collectif ».*

Dès dimanche soir, Madame Aubry, après avoir salué *« chaleureusement »* la victoire de François Hollande a dressé le bilan de ces Primaires citoyennes. Verbatim.

« Aujourd'hui en Métropole et dans les outre-mers, le peuple de Gauche s'est rendu de nouveau massivement aux urnes pour participer à nos Primaires. Je suis fière de les avoir mises en œuvre. Elles sont une grande victoire citoyenne ; elles marqueront, j'en suis sûre, durablement et profondément la démocratie dans notre pays.

Je veux remercier toutes les femmes et tous les hommes qui ont répondu présents ! Je veux remercier aussi les militants et les élus qui font honneur au Parti Socialiste en ayant organisé de façon magistrale le scrutin. Je retrouve mes fonctions de Première Secrétaire à la tête de notre parti, levier de l'alternance rendue plus que jamais par la réussite de cet élan démocratique. »

François Hollande, le candidat désigné pour *« combattre Nicolas Sarkozy »* a, de son côté, livré sa conclusion sur ces élections : *« Ce que nous venons de réaliser à travers ces Primaires citoyennes est bien plus qu'un exemple, c'est un processus irréversible qui s'imposera à toutes les familles politiques ».*

[Pour en savoir plus]

Les résultats du second tour des Primaires à Saint-Pierre :
230 votants dont 23 *« nouveaux »* électeurs (ils n'ont voté qu'au second tour).
- François Hollande : 123 voix..
- Martine Aubry : 107 voix.

Résultats de Miquelon :
50 votants dont 10 *« nouveaux »* électeurs.
- François Hollande : 17 voix.
- Martine Aubry : 6 voix.

Résultats Saint-Pierre et Miquelon :
253 votants ; aucun bulletin nul ou blanc ; 53 *« nouveaux »* électeurs.
- François Hollande : 140 voix (55.5 %).
- Martine Aubry : 113 voix.

• J.-L.Mahé

Par Jean-Louis Mahé

Travail d'Intérêt Général

La Mairie partenaire depuis 2006

Le TIG consiste, pour le condamné qui en accepte le principe, à effectuer un travail non rémunéré allant de 20 à 210 heures au profit d'une collectivité publique ou d'une association habilitée.



© V.S-P/J.-L.D

À la demande du Garde des Sceaux Michel Mercier, dans tous les tribunaux de France, et donc à Saint-Pierre et Miquelon, des forums ont été organisés, mardi 11 octobre dernier, sur le Travail d'Intérêt Général (TIG), cette peine qui constitue une alternative à l'incarcération et qui obéit à des critères stricts de mise en place.

[Sensibiliser]

Le Ministère de la Justice souhaiterait que ce type de peine soit davantage prononcé. Pour arriver à cet objectif, les structures susceptibles d'accueillir des « tigistes » doivent être en nombre suffisant.
C'est le message qui a été délivré par le Juge d'Instruction, M. Pascal Bouvard (ci-dessus) devant les élus, les représentants des établissements publics, les présidents d'associations et les personnels de Justice.

La Mairie de Saint-Pierre est partenaire depuis 2006. Une dizaine de « tigistes » ont déjà été intégrés dans les services municipaux.
Sur ces questions se mobilisent Madame le Maire, Karine Claireaux, Johanne Briand, Adjoint au Maire chargé du personnel, Carole Arrossamena, Directrice des Ressources Humaines, et Jean-Marc Disnard, responsable du Service Propreté Urbaine au Pôle Voirie. C'est souvent au sein de ce service que sont placées les personnes condamnées à effectuer un TIG.

[L'intérêt du TIG]

L'un des principaux messages véhiculés lors du forum sur le TIG est que le Travail d'Intérêt Général est l'une des sanctions « les plus intelligentes qui soit ».
S'il permet d'éviter la case prison, le TIG présente un double avantage : d'une part, réapprendre, pour les condamnés, les règles et les contraintes d'un milieu professionnel, et d'autre part, impliquer, dans le même temps, la société civile dans la réinsertion sociale des majeurs et des mineurs.
Rappelons que le TIG, créé en 1983, est un travail non rémunéré effectué au sein d'un établissement public, d'une collectivité ou d'une association habilitée. Sa durée varie en fonction de la nature de l'infraction et peut aller de 20 heures à 210 heures.
En 2010, le Tribunal de Saint-Pierre et Miquelon a prononcé 4 peines de Travail d'Intérêt Général. Il faut savoir que c'est la seule condamnation pour laquelle les juges doivent nécessairement demander l'approbation de la personne concernée.

[Expérience]

La Mairie de Saint-Pierre étant partenaire, nous avons souhaité dresser un bilan sur cette question du TIG en interrogeant Mme Carole Arrossamena, Directrice des Ressources Humaines.

Écho : Le forum sur le TIG a-t-il été riche d'enseignements ?

Carole Arrossamena : Tout à fait ! Lors de ce forum, plusieurs points ont été abordés : définition du Travail d'Intérêt Général ; le rôle des structures d'accueil et des tuteurs ; le bénéfice pour les structures d'accueil et pour les intéressés eux-mêmes. Un état des lieux et des besoins sur l'Archipel ont également été établis.

Les professionnels de la Justice ont insisté sur plusieurs points :
• Le sens du Travail d'Intérêt Général et son utilité dans la réinsertion des majeurs et des mineurs au sein de la société.
• Le succès du TIG dépend directement de l'ampleur et de la variété de l'offre qui est particulièrement réduite sur l'Archipel.
• Un élargissement du dispositif permettrait aux juges de prononcer une peine alternative à l'incarcération.

Travail d'Intérêt Général
La Mairie partenaire depuis 2006

Écho : La mise en place de TIG obéit-elle à des règles strictes ?

Carole Arrossamena : Oui. Pour accueillir un « tigiste », il faut : désigner un tuteur motivé, effectuer ensuite des points réguliers avec le tuteur afin de se rendre compte de la motivation, de la ponctualité, de l'assiduité et du travail effectué, et enfin remplir un formulaire d'horaires, signé par le condamné et le responsable de l'organisme, accompagné le cas échéant d'observations sur la manière dont le travail a été accompli par le condamné. Ce formulaire est obligatoire car il permet d'attester que la personne a bien accompli son TIG.

Écho : Depuis combien de temps accueillez-vous des personnes condamnées à un TIG ?

Carole Arrossamena : La Mairie de Saint-Pierre s'est engagée dans la mise en place de TIG depuis 2006.

Écho : Combien de personnes ont-elles été prises en charges par la Commune ?

Carole Arrossamena : Dix personnes dont deux mineurs devant effectuer un TIG ont été accueillies dans les services municipaux.

Écho : Quels travaux leur confiez-vous ?

Carole Arrossamena : Ce sont principalement des travaux effectués pour le Service Propreté Urbaine ou des travaux d'entretien des bâtiments.

Écho : Comment cela est-il perçu au sein des services municipaux ?

Carole Arrossamena : Je pense pouvoir dire que l'expérience est bonne et que l'implication des « tigistes » dans nos services est bien vécue. Le relationnel a été positif avec le personnel municipal avec lequel ils ont eu à travailler. •



© V. S-P/J.-L.D



© V. S-P/J.-C. LE.

Par Jean-Louis Mahé

Budget 2012
Les grandes lignes

Marie-Luce Penchard : « l'outre-mer demeure une priorité pour le Gouvernement. Cette priorité doit s'inscrire également dans l'effort national de maîtrise de la dépense publique ».


© V. S-P/J.-L.D

Dans un document rendu public fin septembre, le Ministère de l'outre-mer présente le Budget 2012 de la mission outre-mer. Un Budget « *équilibré* » au service du « *développement des outre-mers* » dans le respect des « *spécificités* » de chaque territoire, peut-on lire.
La Ministre Marie-Luce Penchard indique que les deux priorités en 2012 sont « *l'emploi et le logement* », et que le Budget de l'an prochain est « *adapté aux enjeux spécifiques de l'outre-mer* ». Explications.

[Un budget équilibré]

« *L'outre-mer demeure une priorité pour le Gouvernement. Cette priorité doit s'inscrire également dans l'effort national de maîtrise de la dépense publique.* » C'est le message martelé par la rue Oudinot à Paris !
« *Les crédits de la mission outre-mer, qui sont constitués à 93 % de dépenses d'intervention, respectent cette tendance de régulation puisque par rapport à la loi de finances initiale 2011, les crédits ouverts à la mission outre-mer progressent en autorisations d'engagement de 1,1 % et de 2,9 % en crédits de paiement* », explique la Ministre Penchard qui précise également que « *l'évolution des crédits de la mission traduit la volonté de poursuivre la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement en faveur de l'outre-mer lors du Conseil interministériel de l'outre-mer (CIOM) du 6 novembre 2009* ».
Pour la mission Outre-Mer, le montant des crédits s'élève en 2012 à 2,18 Mds d'euros en autorisations d'engagement et 2 Mds d'euros en crédits de paiement.
Autre précision de la Ministre : « *l'effort budgétaire global de l'État pour l'outre-mer prévu par les programmes des différents ministères s'élève en 2012 à 13,8 Mds d'euros en autorisations d'engagement et 13.4 Mds d'euros en crédits de paiement auxquels s'ajoutent 2.96 Mds de dépenses fiscales* ».
Pour rappel, en 2011, l'effort budgétaire de l'État représentait 13.7 Mds en autorisations d'engagement et 13,3 Mds en crédits de paiement.

[Maîtrise des dépenses publiques]

Le ministère de l'outre-mer fait savoir qu'il contribuera en 2012 à « *sa juste part* » à l'effort national de maîtrise des dépenses publiques tout en veillant à préserver les grandes priorités de la Loi pour le Développement Économique des Outre-Mer (LODEOM) et du CIOM, notamment celles liées au développement endogène des territoires.
Pour Marie-Luce Penchard, cette contribution de l'outre-mer, comme pour les autres ministères concernés par les niches fiscales, prend notamment « *la forme d'une baisse de 10 % des avantages liés à la défiscalisation outre-mer* ».

En résumé, le ministère de l'outre-mer précise que le Budget 2012 répond à plusieurs objectifs :
• Soutenir le logement social outre-mer.
• Favoriser le développement économique des territoires.
• Favoriser l'insertion et la formation professionnelle de la jeunesse ultramarine.
Enfin, pour s'adapter aux enjeux spécifiques de l'outre-mer, le Budget 2012 a également pour but de :
• Favoriser le développement des territoires à travers la politique contractuelle.
• Soutenir les collectivités locales d'outre-mer.
• Rendre la continuité territoriale plus juste et plus efficace.
• Appuyer le processus de départementalisation de Mayotte.
Nous reviendrons sur ce budget notamment lors de son examen au Parlement. •

Par Jean-Louis Mahé

Organiser une Manifestation Force T

C'est vivre une aventure humaine unique !

Pour son 25e Téléthon, l'AFM lance une grande campagne de recrutement de bénévoles : Génération(s) Téléthon - Relevons le défi : objectif 25 000 animations.

Vous faites quoi les 2 et 3 décembre prochains ? Rejoignez l'équipe Coordination 975 et organisez une Manifestation Force T ! Les malades ont besoin de nous ! Les dons récoltés permettent aux chercheurs de trouver de nouvelles thérapies qui, au-delà des maladies rares, bénéficieront au plus grand nombre.

[La force des malades, c'est vous]

Depuis 1994, l'Archipel sous la houlette des membres du Club Lions Avenir puis, depuis 2001, de ceux de la Coordination 975 s'est lancé dans cette merveilleuse aventure humaine que représente le Téléthon organisé tous les ans, début décembre, par l'Association Française contre les Myopathies.
Tous les deux ans localement, les bénévoles se mobilisent pour mettre leur énergie et leur imagination au service des malades en organisant des Manifestations Force T. *« Ce mouvement de solidarité, c'est vous, les bénévoles, qui le nourrissez »*, nous rappelle la Présidente de l'AFM, Laurence Tiennot-Herment qui a toujours su reconnaître et souligner de son côté l'engagement sans faille de la population de Saint-Pierre et de Miquelon !
Alors, rassemblons à nouveau nos forces pour les 2 et 3 décembre prochains ! Et rappelez-vous qu'il n'y a pas de petite ou de grande Manifestation Force T ! Toutes les idées sont bonnes à prendre ! Il y a seulement de la générosité !

[Vu à la télé]

Toute l'équipe de la Coordination 975 prépare déjà le prochain Téléthon.
Elle invite tous ceux qui souhaiteraient organiser une Manifestation Force T à la contacter très rapidement. Car, il y a urgence côté médias notamment ! En effet, cette année, France 2 va programmer durant le Téléthon une émission intitulée *« La nuit de l'outre-mer »* qui mettra l'accent sur les principales Manifestations qui seront relayées par chaque Chaîne Première. Cela demande donc une grosse organisation en amont, d'où l'intérêt de répertorier très vite les grandes actions qui pourraient être menées localement.
C'est une chance à saisir cette année pour la Coordination 975 et à travers elle pour la population tout entière qui s'est toujours massivement mobilisée pour le Téléthon regrettant parfois le manque de visibilité de nos actions sur les chaînes nationales. Une fenêtre d'une quarantaine de minutes sur France Télévisions est offerte à l'Archipel ! Mobilisons-nous pour saisir cette formidable opportunité : une nuit entière consacrée à l'Outre-Mer.
Grâce au décalage horaire, le soleil ne se couchera pas sur le 25e Téléthon !
Pour rejoindre la Coordination 975 vous pouvez envoyer un mél à : coordination975@cheznoo.net.

Dessin de la semaine



Éclairage économique

Le commerce


© V. S-P/J.C. LE.

Le secteur du commerce contribue significativement à l'activité économique de l'Archipel (14 % de la création de richesses) et représente l'un des principaux pourvoyeurs d'emploi (14 % de la population active ayant un emploi lors du dernier recensement, soit près de 400 personnes). Les deux tiers des entreprises relèvent du commerce de détail. Par ailleurs, les 118 entreprises commerciales enregistrées auprès de la CACIMA en 2010 (plus de 20 % du total des entreprises) sont soumises à de nombreuses contraintes telles que l'étroitesse du marché local, la concurrence de la vente en ligne et la gestion des stocks consécutifs à l'éloignement des sources d'approvisionnement. • Extrait RA IEDOM SPM

Bibliothèque

Contes d'Halloween



Pour la fête d'Halloween 2011, la Bibliothèque de Saint-Pierre propose, en association avec Croq'paroles, une « Heure du Conte » costumée, **le samedi 29 octobre à 15 heures pour les enfants de 5 à 7 ans**. Sorcières, super-héros, pirates, petits monstres, etc... tous seront attendus à l'étage de la bibliothèque le temps d'un après-midi, pour écouter les histoires de Nathalie et Bianca... En attendant la récolte de bonbons de lundi soir.

L'animation est gratuite et ouverte à tous (adhérents et non adhérents) et sera suivie d'un goûter. Renseignements et inscriptions sont pris à l'accueil de la Bibliothèque ou par téléphone, au **41 31 99**. Attention, le nombre de places est limité. • V. Vidal

Sur l'agenda du Maire

Inauguration du « nouveau » stand Henri Sautot





Répondant à une invitation du Président et des membres de la Société de Tir Sportif de l'Archipel, Madame le Maire était présente mercredi dernier au pot d'inauguration des installations nouvelles du stand Henri Sautot qui dispose désormais d'un couloir de tir aux armes rayées. Après le déménagement au Cap à l'Aigle des activités de tir ball-trap, ce stand est de nouveau opérationnel les travaux de mise aux normes de sécurité ainsi que les aménagements intérieurs et extérieurs étant achevés.

Affiliée à la Fédération Française de Tir, la Société de Tir de l'Archipel compte parmi ses licenciés une femme, deux juniors de 14 ans (il est possible de pratiquer ce sport dès 12 ans) et une trentaine d'adultes. • J.-L. Mahé

↗ Par Jean-Louis Mahé

« Démerdez-vous pour être heureux ! »

Le Bel Espoir du Père Jaouen



« Tout le monde compte, personne n'est en marge. Bien sûr on va s'engueuler, pester, râler, dans les cas extrêmes aussi sauter par-dessus bord ! Mais on va aussi se découvrir, s'aider... »

La librairie Lecturama a reçu de chez Glénat éditeur, dans la collection Hommes et océans, « Démerdez-vous pour être heureux ! Le Bel Espoir du Père Jaouen », le livre de Chantal Loiselet, la nièce par alliance du Père Jaouen. Bien connu des Saint-Pierrais et des Miquelonnais, ce Jésuite de 91 ans qui ne mâche pas ses mots, « préfère depuis toujours regarder devant plutôt que de regarder vers le passé ». Il a consacré toute sa vie à distiller sa philosophie qui consiste à faire « émerger la partie positive de l'individu ».
« Faire don de soi aux autres, c'est la seule expression de foi qui compte... Tout le reste, c'est du baratin ! », répète-t-il à l'envi.
Indigné contre le système carcéral, son combat de tous les instants : s'occuper des jeunes en dérive ou en délicatesse avec les lois.

[Sauver les naufragés de la vie]

Chantal Loiselet raconte « sa croisière » à bord du Bel Espoir, l'un des bateaux du Père Jaouen qui accueille à son bord depuis 1968 les naufragés de la vie. Mais pas qu'eux : « quelques jeunes drogués ou en délicatesse avec la société et d'autres plus intégrés s'offrent une simple balade, une croisière à bord du Bel Espoir ou du Rara Avis ». Le combat du Père Jaouen : offrir à ces jeunes « une société où les portes ne sont jamais fermées afin que les gens se rencontrent et échangent ». Ne parlez pas de prison au Père Jaouen, une « résurgence du Moyen Âge », il préfère offrir aux jeunes en dérive et aux adultes en galère un environnement qui peut les reconstruire. « Il faut leur apporter quelque chose ! La prison détruit et entretient le rejet de la société. Une simple écoute complétée par une mise en valeur peut remettre sur les rails et redonner confiance en soi. Il faudrait un bateau dans chaque grand port. »
C'est cet engagement magnifique que raconte le livre de Chantal Loiselet illustré par les excellents dessins humoristiques de Patrick Deschamps qui a connu la galère et qui s'est réfugié quelque temps dans les bras des « flibustiers » du Père Jaouen.
Le récit au ton juste nous parle de générosité, de don de soi et d'amour ! Il est préfacé par le journaliste Georges Pernoud. Le créateur des magazines « Thalassa » et « Faut pas rêver » à la télévision écrit : « à terre, on peut mentir, on peut fuir [...] En mer, c'est différent. La vie sur un bateau est un formidable révélateur des véritables personnalités qui se côtoient : dès qu'on ne distingue plus la côte, une machine infernale se met ... en route où, jour après jour, les qualités mais aussi les défauts de toute cette petite communauté vont apparaître... ».
« Tant que cela ne s'arrêtera pas, je continuerai ! La mentalité jésuite pousse à l'action. Le Jésuite a le monde pour paroisse. Il est partout chez lui... », dit le Père Jaouen dans le livre « Démerdez-vous pour être heureux ! » que viennent de lui consacrer Chantal Loiselet et Patrick Deschamps chez l'éditeur Glénat et qui est en vente chez Lecturama ou disponible à la Bibliothèque municipale. •

Pour en savoir plus sur l'action du Père Jaouen et de son association des Amis du Jeudi-Dimanche (AJD) : **www.belespoir.com**





↘ Chantal Loiselet

[Témoignage de Claude Poirier]

« Le livre de Chantal Loiselet *"Démerdez-vous pour être heureux !"* m'a captivée car il raconte une extraordinaire aventure que j'ai moi-même vécue.
Le désir de faire une croisière à la voile m'a conduite un jour de juin 2011 à embarquer pour quinze jours sur le bateau du Père Jaouen, le *"Rara Avis"*.
Ce fut une très belle et une très bonne expérience de vie, un retour aux sources au milieu des éléments naturels qui nous entourent.
Nous apprenons à bord ce que sont le partage, la solidarité, l'échange, le respect, l'écoute… des valeurs que nous avons trop souvent tendance à oublier dans notre société actuelle.
Sur le bateau du Père Jaouen, vous pouvez être un simple touriste, ne rien faire du tout (c'est-à-dire s'emmerder) ou participer pleinement à la vie du bord. Celle-ci est passionnante que ce soit côté cuisine ou bien sur le pont pour le maniement des voiles, les quarts de nuit comme de jour, sans oublier les corvées de nettoyage effectuées toujours avec le sourire et en musique !
Hélas, le manque de jours de congé ne m'a pas permis d'aller jusqu'au bout de cette formidable aventure et c'est avec beaucoup de regrets que j'ai vu le *"Rara Avis"* quitter le quai de Saint-Pierre ». •



[Entretien avec l'auteur]

Pour en savoir plus sur le livre *« Démerdez-vous pour être heureux ! Le Bel Espoir du Père Jaouen »*, nous avons questionné son auteur Chantal Loiselet dont le mari est le neveu du Père Jaouen.

Écho : Comment est née l'idée d'écrire ce témoignage sur l'engagement du Père Jaouen ?

Chantal Loiselet : Il existe un livre datant des années 1970 écrit par le Père Maucorps, « Trois voyages avec les drogués » qui raconte les premières traversées du Bel Espoir ; je trouvais dommage qu'on en reste sur ce seul témoignage écrit d'une époque où le bateau emmenait en mer seulement des drogués ou des délinquants, alors qu'à l'issue de cette expérience le Père Jaouen a eu la conviction que c'était une erreur de « les laisser entre eux » et que la bonne thérapie était au contraire de les « mélanger » aux autres. Je voulais montrer que si l'esprit insufflé au départ est le même, l'association créée par le Père Jaouen a beaucoup évolué, jusqu'à l'ouverture d'un chantier naval de réinsertion. J'ai eu envie de réactualiser le témoignage.
Je suis très attachée à l'objet livre. J'avais constaté que les gens, même si le mot « Bel espoir » leur évoquait quelque chose, avaient oublié le contenu des émissions de Thalassa qu'ils avaient vues. Un livre reste sur les étagères. Ce que j'écris aussi dans mon introduction : l'impérieuse nécessité de raconter une belle histoire pour échapper à la morosité médiatique. Lorsque je déjeunais le matin avec mes enfants, je trouvais effrayant, à l'écoute de la radio (que j'éteignais vite !), de me dire qu'ils commençaient leur journée en entendant des horreurs, eux, pleins d'allant, de joie de vivre, de rêves, d'enthousiasme.

Écho : Quelle expérience personnelle retenez-vous de cette "croisière" sur le Bel Espoir ?

Chantal Loiselet : D'avoir rencontré des gens à bord que je n'aurais jamais rencontrés autrement car je n'aurais pas eu l'idée de partir en vacances avec eux.
On devient bienveillant, tolérant, quand on partage des semaines de mer, à manœuvrer ensemble, à cuisiner ensemble, à se dire ensemble que c'est fabuleux d'être au milieu de l'Atlantique… et l'origine des uns et des autres importe peu !

Écho : Quel portrait pouvez-vous dresser de ce Jésuite « hors norme » ?

Chantal Loiselet : Mais le portrait est dans le livre ! La qualité première de Michel est qu'il est dénué de tout préjugé, il n'a pas d'a priori. De la personne qui s'avance vers lui, il ne voit pas la couleur de peau, l'aspect vestimentaire, les signes de richesse ou de pauvreté. Il a en face de lui un être humain. C'est l'âme de cet être humain qui l'intéresse et pas ce qui l'enveloppe. Je dirais qu'il a toujours une bienveillance d'avance ! Quand il accueille sur son bateau, il n'est pas le pacha qui domine du haut de sa dunette, il est là, il n'impose pas sa présence, et si celle-ci s'impose c'est par la voix du commandant à la manœuvre ou de l'interlocuteur attentif qui écoute, rassure, avec pragmatisme et sans discours. Il est « hors norme » parce que lui-même ne se soucie pas de paraître, il n'est jamais dans le faux-semblant, il suit sa ligne directrice et invite à faire de même.
Une anecdote me concernant : les éditions Glénat au début voulaient bien du livre mais seulement en livre de texte, pas d'illustrations. C'était tentant d'accepter parce que avoir un éditeur… Mais j'avais toujours pensé « livre illustré ». Sans même lui demander, j'ai su ce que Michel me dirait : « suis ton cap ». J'ai donc refusé le travail avec Glénat qui m'a rappelée plus tard et acceptait les illustrations… Au fond, il nous incite à nous respecter nous-mêmes d'abord et le respect pour autrui vient naturellement.
La gentillesse est ce qui caractérise Michel. Je crois, oui, que c'est un homme bon. Lorsque nous sommes allés au festival des Étonnants Voyageurs à Saint-Malo, je lui ai été très reconnaissante, il se passe très bien de ce genre de manifestation, mais il avait dit qu'il ne me laisserait pas tombée et je crois que c'est vrai, alors que ce livre existait sans qu'il ait rien demandé, il voulait bien l'assumer avec moi et m'accompagner. Il a été incroyable de présence, il a joué le jeu à fond (séances de signatures et conférence) et je me suis dit que j'avais bien fait de rendre hommage à ce vieux monsieur qui, à 91 ans, ne lâche rien, dit et redit ses convictions, ne baisse pas les bras.

Tout cet été il m'a taquinée au sujet du titre, prétendant qu'il n'avait jamais dit ça, et… à la fin du reportage de l'émission de Thalassa du 9 Septembre, il le dit !

Écho : Donnez-nous trois bonnes raisons de lire « Démerdez-vous pour être heureux ! ».

Chantal Loiselet : Ces trois bonnes raisons sont :
- Lire une histoire gaie !
- Vous rencontrerez peut-être un jour un jeune en mal de vivre et vous pourrez lui dire que là-bas dans une petite anse d'un aber breton, un chantier peut l'accueillir et l'aider à un nouveau démarrage dans la vie.
- Peut-être qu'on ne sait pas assez que notre bonheur nous le portons d'abord en nous avec toutes nos facultés, nos dons, qui ne demandent qu'à être révélés.

C'est le message du Père Jaouen :
« crois en toi ! ».

NATURE DU MARCHÉ :
Marché public de travaux
POUVOIR ADJUDICATEUR
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Nom de l'organisme : Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon.
Adresse : Place François Maurer - BP 4208
Code postal : 97500 • Ville: Saint-Pierre
Téléphone : 05 08 41 01 02
Télécopieur : 05 08 41 22 97
Adresse du profil d'acheteur (URL) :
http://www.achatpublic.com
OBJET DU MARCHÉ
Objet du marché :
Construction d'une nouvelle chaufferie au Centre Culturel et Sportif Territorial
Type de marché de travaux : Exécution
Classification CPV
Objet principal : 45212290-5
Lieu d'exécution : Saint-Pierre
CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
Construction d'une nouvelle chaufferie au Centre Culturel et Sportif Territorial
Nature et étendue des travaux :
Lot 1 - Génie civil
Lot 2 - Lots techniques
Acceptation des variantes : Non
Prestations divisées en lots : Oui
CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ
Cautionnement et garanties exigés :
* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ;
Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :
* Origine du financement : Budget de la Collectivité territoriale ;
* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
* Les prix seront fermes actualisables ;
* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Nature de l'attributaire,
chaque marché sera conclu :
- soit avec un entrepreneur unique ;
- soit avec des entrepreneurs groupés solidaires.
Chaque candidat ne pourra remettre, pour un même marché, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.
Autres conditions particulières :
* Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics.

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Situation juridique - références requises :
* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site :
http://www.minefe.gouv.fr ;
* La forme juridique du candidat ;
* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
* Le(s) lot(s) pour lequel/lesquels la candidature est déposée ;
* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
Capacité économique et financière - références requises :
* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.
Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
A – Expérience :
La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
B - Capacités professionnelles :
* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
* Des certificats de qualifications professionnelles ou des certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes ;
La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
C - Capacités techniques :
* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.
*** Certificats d'assurance :**
L'entreprise devra remettre les attestations d'assurances prévues à l'article 1-6.3 du CCAP.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.
PROCÉDURES
Type de procédure : Procédure adaptée.
Conditions de délai
Date limite de réception des offres :
14/11/2011 à 16 h 00.
Délai minimum de validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : CT-CHAUF-CCS-2011
Autres informations :
* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
* Pour l'application de la section relative aux lots ci-dessus, le candidat peut soumissionner à un seul lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots. Il remettra une offre par lot comportant, notamment, un acte d'engagement pour chacun d'eux.
Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;
* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.achatpublic.com) sous la référence publique "CT-CHAUF-CCS-2011", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.
Conditions de remise des offres ou des candidatures :
* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;
* Le pouvoir adjudicateur souhaite la transmission des offres sous forme papier ;
* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.achatpublic.com) sous la référence publique "CT-CHAUF-CCS-2011", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.
PROCÉDURES DE RECOURS
Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : BP 4200
Code postal : 97500
• Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 05 08 41 10 30
Télécopieur : 05 08 41 27 12
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 13/10/2011.
ADRESSES COMPLÉMENTAIRES
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :
Nom de l'organisme : Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer
Adresse : Blvd Constant Colmay - BP 4217
Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre
Téléphone : 05 08 41 12 00
Télécopieur : 05 08 41 12 27
Courriel :
DTAM-975@developpement-durable.gouv.fr
Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :
Nom de l'organisme : Conseil Territorial
Adresse : Place François Maurer - BP 4208
Code postal : 97500 • Ville : Saint-Pierre
Téléphone : 05 08 41 01 02
Télécopieur : 05 08 41 22 97
Courriel : cgspm@wanadoo.fr

Par Didier Gil

Hockey sur Glace

Une équipe à La Rochelle ?

« *Diffuser le hockey sur glace* » sur La Rochelle et sa région, c'est la nouvelle ambition que s'est fixée Victor Lemetayer.



© collection privée.



Bientôt des Saint-Pierrais dans l'équipe de hockey sur glace de La Rochelle ? Ce n'est peut-être pas si utopique que cela. Et les Saint-Pierrais qui jouent dans les championnats métropolitains sont déjà nombreux et depuis des années. Non, la nouveauté dans cette affaire est qu'il s'agit de créer de toutes pièces un club et une équipe.

Pour bien comprendre, et l'information nous a été confirmée ces derniers temps, il faut savoir que la Municipalité de La Rochelle a décidé d'investir dans le développement de disciplines peu ou pas représentées dans l'agglomération. Et parmi ces disciplines justement, le hockey sur glace.

Du coup, « *diffuser le hockey sur glace* » sur La Rochelle et sa région, c'est la nouvelle ambition que s'est fixée Victor Lemetayer, qui fut le fondateur et le premier président de l'association Saint-Pierre-et-Miquelon / La Rochelle.

Ce Saint-Pierrais, établi en France, vient donc de créer l'« *Association Sportive Rochelaise de Hockey sur Glace* », (A.S.R.H.G.) afin de promouvoir les sports de glace à La Rochelle.

Et il a déjà reçu de nombreux soutiens dont celui d'Arnaud Briand, ancien capitaine de l'Équipe de France de hockey, qui est désormais aussi le parrain de cette nouvelle association. Preuve de l'importance du projet, Victor Lemetayer s'est assuré aussi l'appui de l'ancien président de la Ligue d'Île-de-France de hockey, actuellement à la retraite à La Rochelle.

Pour M. Lemetayer, « *le hockey sur glace est un sport énergique réunissant tous les éléments pour être apprécié et pratiqué par chacun : c'est une activité exigeant de l'esprit d'équipe, une grande motivation et un engagement total ; les joueurs doivent de plus respecter un fair-play absolu* ». Ce qui permet d'estampiller ce projet du qualificatif d'« *éducatif* ».

De fait, le premier objectif de l'A.S.R.H.G est d'obtenir la construction d'une patinoire. Et l'association de s'engager à servir « *également les pratiquants du patinage de compétition, mais aussi ceux qui désirent patiner pour leur propre plaisir. Nous voulons offrir aux gens, notamment aux jeunes, l'occasion de pratiquer un sport nouveau, de dépenser leur énergie sur la glace en leur inculquant les valeurs sportives qui nous sont chères* ».

Et les choses semblent aller de l'avant puisque, à peine avions-nous appris la nouvelle, que nous recevions déjà le projet de logo (ci-dessus) de cette nouvelle entité.

Mais on s'en doute, Victor Lemetayer a besoin d'aide pour mener à bien cette nouvelle aventure : « *nous avons besoin de vous pour réussir dans notre entreprise. Vous pouvez nous aider dans notre projet éducatif et communautaire en devenant membre de notre association pour une modique cotisation de 5 euros. Nous vous remercions d'avance !* ».

En rejoignant l'association, vous aurez accompli un acte important pour aider des jeunes à se réaliser, mais assurément aussi, vous aurez certainement entrouvert une porte pour l'accueil de jeunes joueurs de l'Archipel dans ce nouveau club. En tout cas, le président Lemetayer y croit ! •

•••

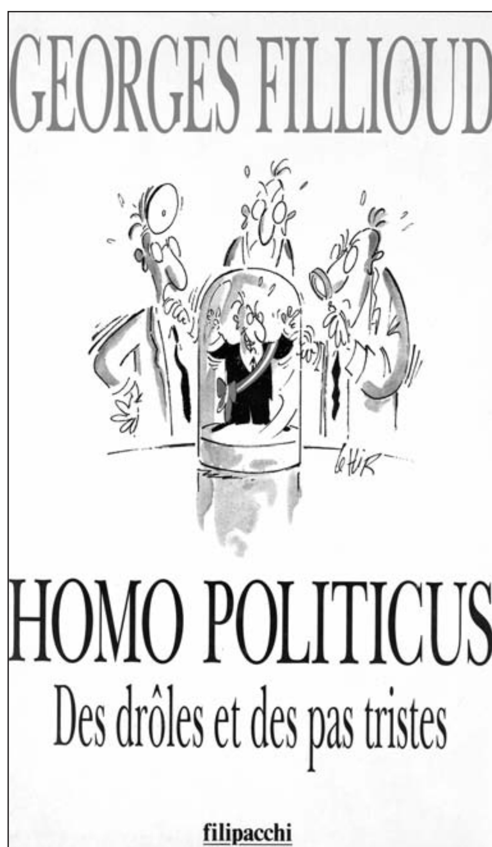
Adresse de L'A.S.R.H.G :
50 rue St-Yvon
17000 La Rochelle
Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association.

Propos Didier Gil

De Georges Fillioud
« Homo politicus »

Ancien ministre de la communication de François Mitterrand, conseiller d'État par la suite, Georges Fillioud est décédé le 15 septembre dernier. Retour sur l'un de ses ouvrages...

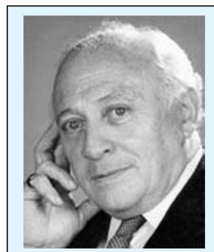
Amateur de lecture et délaissant les best-sellers du moment, j'ai préféré me plonger ces derniers temps dans un ouvrage paru en février 1996 et que j'avais repéré dans la bibliothèque maternelle à Paris.
C'est son titre qui m'avait attiré : « *Homo politicus – Des drôles et des pas tristes* ». Édité chez Filipacchi, il a pour auteur Georges Fillioud – en collaboration avec Alain Simon – qui en signe également la préface, précisant que l'ouvrage avait été composé avant le 8 janvier 1996, date du décès de François Mitterrand, abondamment cité dans le livre. Depuis, Georges Fillioud est lui-même décédé ce 15 septembre 2011.
Chacun se souviendra certainement que Georges Fillioud, outre ses mandats locaux, a été le chef du service de presse du candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle de 1974. Il a été nommé ensuite Ministre de la Communication du 21 mai 1981 au 22 mars 1983, dans les deux premiers gouvernements Mauroy, puis Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé des techniques de communication du 22 mars 1983 au 12 mars 1986, dans le troisième gouvernement Mauroy et dans le gouvernement de Laurent Fabius, avant de devenir Conseiller d'État.
Dans ce livre, on peut découvrir « *quelque deux cents saynètes drolatiques de la vie politique. Toutes anecdotes authentiques, vécues par les auteurs des récits comme acteur, témoin ou victime...* ». Oui, mais quoi de spécial ?
Quelle ne fut pas ma surprise d'y découvrir qu'un parallèle pouvait être fait avec la visite à Saint-Pierre du Général De Gaulle en 1967, et qu'Albert Pen lui-même avait participé à l'ouvrage à travers deux histoires.
Nous reviendrons sur ces deux dernières dans nos prochaines éditions, mais commençons par le contexte de la visite du Général De Gaulle puisqu'il apporte un éclairage historique (sur les négociations de coulisse) au passage du Président de la République dans l'Archipel avant de rejoindre le Québec.



[Roland Nungesser]

L'histoire est narrée par Roland Nungesser, ancien ministre du Général De Gaulle, Député du Val-de-Marne, ancien Maire de Nogent-sur-Marne, qui s'est éteint à l'âge 85 ans, le 30 mars 2011.
Il est aussi le neveu de l'aviateur Charles Nungesser, héros de la Première Guerre mondiale disparu avec François Coli dans l'Atlantique en 1927 à bord de « *L'Oiseau Blanc* ». Un autre parallèle.
Ancien élève de la faculté de droit de Paris, licencié en droit, il était diplômé de l'École libre des sciences politiques. Ancien du RPF, Député gaulliste (de l'UNR au RPR) de 1958 à 1997, il a été Vice-président de l'Assemblée nationale de 1969 à 1974 puis à nouveau de 1977 à 1978.

Et voici ce qu'il raconte de la mission qui était la sienne pendant que le Général de Gaulle était à Saint-Pierre. Nous citons...



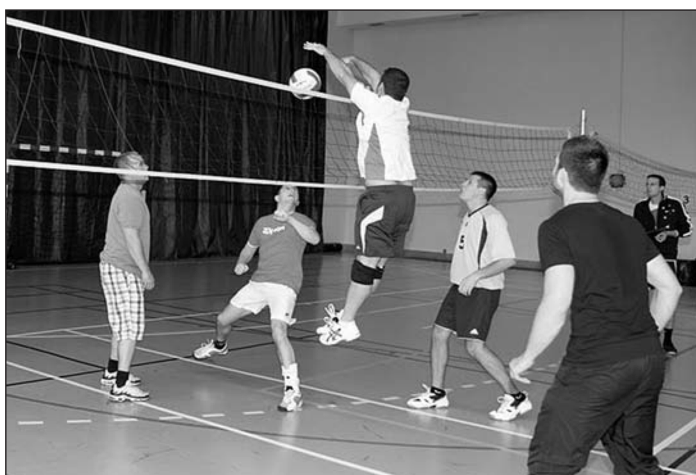
• Je devais, en tant que secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances, chargé des Affaires internationales, accompagner le Général De Gaulle dans son voyage au Québec, en 1967. Or, celui-ci me demanda de partir avant lui à Ottawa pour **conclure avec le gouvernement fédéral l'accord commercial qui avait été mis au point entre les deux gouvernements**. Aussi n'ai-je rejoint, après la signature de l'acte officiel, le Général à Montréal que dans la soirée, après qu'il eut lancé le fameux : « *Vive le Québec libre* ».

Le lendemain, le Général m'exposa l'ambiance dans laquelle il avait prononcé cette formule : *"Eh bien, cela fait déjà et fera beaucoup de schproum. Mais comprenez-moi : hier, Drapeau* (le maire de Montréal) *m'a accueilli en me disant : "Il y a deux cents ans qu'on vous attend". Alors, j'ai pensé qu'il ne fallait pas les laisser attendre plus longtemps* », et, baissant la voix, il ajouta : « *Vous savez qu'à mon âge, je ne remettrai plus les pieds sur le continent américain et il fallait bien que je fasse quelque chose moi-même pour nos francophones.* » (fin de citation)

N'a-t-on pas évoqué au début de l'été dernier un « *accord commercial et de coopération en cours de négociation* » entre l'Union européenne, cette fois, et le Canada ? [Ndlr : Écho 1257 du 27 juin 2011] N'a-t-on pas dit qu'il fallait rester attentif dans ce cadre à protéger les intérêts de Saint-Pierre et Miquelon ? •

Le Tournoi d'automne à 4

Malcom Team et Shrek Team





© V. S-P/J.-L.-D.

Le samedi 15 octobre, au Centre Culturel et Sportif Territorial, se déroulait le traditionnel *« Tournoi de volley à quatre »* organisé par la ligue de Volley de Saint-Pierre et Miquelon. Deux catégories étaient ouvertes : *« compétition »* et *« loisir »*.

La première a regroupé trois équipes : Farewell Milk, Malcom Team et Panthères. La Malcom Team a terminé en tête de cette série, et les deux autres équipes ont dû s'affronter en demi-finale, les Panthères s'imposant face à la Farewell Team sur le score de deux sets à zéro (25/13 et 25/13). En finale, c'est la Malcom Team qui, à son tour, s'est imposée sur le score de deux sets à zéro (25/17 et 25/21) face aux Panthères.

En série *« loisir »*, six équipes étaient inscrites : El Quatuor, les Macareux Dangereux, les Phoques de Frecker, les Rescapées, la Shrek Team et les Z'impromptus. En demi-finales, les Rescapées ont battu les Z'impromptus deux sets à zéro (25/21 et 25/20) ; et la Shrek Team a disposé d'El Quatuor deux sets à un (25/21 ; 22/25 et 17/16). En finale, la Shrek Team a battu les Rescapées deux sets à zéro (25/21 et 25/13).

Nombre de ces équipes sont également inscrites dans les championnats de Saint-Pierre, lancés en début de mois et également disputés dans les deux mêmes catégories. Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler dans nos prochaines éditions. • D. Gil

21e Cross de l'Écho

Ce samedi 22 octobre







© V. S-P/J.-L.-D.

Les amateurs d'athlétisme auront gagné une semaine supplémentaire de préparation. En effet, initialement prévue samedi dernier, la 21e édition du Cross de l'Écho a été reportée à ce samedi 22 octobre. En cause, les mauvaises conditions météo annoncées qui ont fait craindre pour la sécurité des jeunes (160 inscrits) comme des adultes, cette épreuve étant déjà très dure par elle-même. Les responsables de la Foulée des Îles la présentent d'ailleurs ainsi : *« Le Cross de l'Écho est une grande fête du sport qui rassemble chaque année les enfants des écoles mais aussi les adultes. Le parcours se situe autour de l'étang du Pain de Sucre, réputé pour son terrain boueux et humide. Alors, n'hésitez pas à sortir vos vieilles baskets... ».* Sage précaution car ils ont été nombreux, les années passées, à avoir profité de cette journée pour prendre un bon bain de boue.

Pour l'heure, rappelons que les départs des courses pour les enfants s'échelonneront à partir de 13 heures 30, et que le départ de la course pour les adultes sera donné lui à 15 heures, ces derniers pouvant s'inscrire le jour même au local de la Foulée des Îles entre 10 h et 11 h 30. Rappel des distances : 200 mètres (9 ans et moins) ; 725 m (Poussins/Benjamins 10/13 ans) ; 1 tour de circuit de 1.175 km (Minimes/Cadets 14/17 ans) ; 4 tours pour 4.700 km (Dames) et 7 tours pour 8.225 km (Hommes). • D. Gil

Rotary Club Tombola

*** Tombola de septembre 2011**

• **1226** - 1 Wok Max Girardin • **1494** – 1 Caisse de vin CIA • **1507** – 1 Lot Pascal Hacala • **1549** – Bon d'achat 50 euros Tire Bouchon • **1569** – Bon d'achat 30 euros Jardin Fleuri • **1711** – Brosse à cheveux Derrible • **1859** – Pèse-personne Haran • **2006** – Épilateur Haran • **2018** – 1 Lot Allen Mahé • **2148** – Panier à pain Galerie Ravenel • **2153** – Tagine Max Girardin • **2380** – Bon d'achat de 25 euros Habitat Confort • **2460** – Porte chandelle Dagort • **2554** – Blender Haran • **2868** – Friteuse Haran • **2994** – Bon d'achat 50 euros Saveur des Îles • **3024** – Blender Haran • **3218** – Encyclopédie du jardin Lecturama • **3307** – Bon d'achat de 100 euros Louis Hardy SAS • **3962** – 1 Caisse de vin CIA • **3408** – Bon d'achat Boulangerie Girardin • **3432** – Bon d'achat Nat & Lyne • **3449** – Épilateur Haran • **3616** – 1 Paire de jumelles Michel Briand • **3697** – Panier garni Épicerie Fine • **3946** – Sac d'école Nouvelle Papeterie • **4048** – 1 Plat • **4354** – Lampe Electron • **4381** – 1 Appareil photo numérique • **4538** – Bon d'achat 25 euros Habitat Confort • **4647** – Bon d'achat 50 euros Atelier Gourmand • **4894** – Bon d'achat Acti+ • **5027** – 1 Sac • **5184** – 1 Billet A/R Halifax pour 2 personnes • **5385** – Bon d'achat 50 euros Ongi Etorri • **5411** – Lot 4 lampes solaires Electron • **5805** – Chèque cadeau Bijouterie Poulain.

Pharmacies de garde

du lundi 17 oct. 9 h
au lundi 24 oct. 9 h
Pharmacie CHFD
41 47 47

du lundi 24 oct. 9 h
au lundi 31 oct. 9 h
Pharmacie SPM
55 28 02

Numéros d'appels d'urgence

15 urgence médicale

17 gendarmerie

18 sapeurs-pompiers

Agenda des marées
Octobre 2011

Les jours décroissent de 1 heure 33 minutes

BASSES MERS		PLEINES MERS	
Samedi 22 — Ste Salomé - Ste Élodie			
11:45		05:43	18:16
Dimanche 23 — St Jean de Capistran			
00:27	12:54	06:45	19:16
Lundi 24 — St Florentin - St Magloire			
01:24	13:51	07:42	20:10
Mardi 25 — St Enguerran			
02:12	14:43	08:33	21:00
Mercredi 26 — St Dimitri - **Nouvelle Lune**			
02:57	15:31	09:21	21:48
Jeudi 27 — Ste Émilie-**Marée : 111**			
03:40	16:17	10:08	22:33
Vendredi 28 — St Simon - St Jude			
04:22	17:02	10:55	23:19
Samedi 29 — St Narcisse			
05:04	17:47	11:41	
Dimanche 30 — Ste Bienvenue			
05:46	18:33	00:04	12:29

sudoku

Problème n° 1266 • niveau : difficile

		8					7	6
				3	6			5
		9						
	4	5		8			9	
	7		9		1		6	
	9			7		3	1	
						4		
7			5	9				
2	6					7		

Réponse du n° 1265

Régles du jeu :
Vous devez remplir toutes les cases vides en placant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne une seule fois par colonne et une seule fois par zone de neuf cases. Chaque zone de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par zones pour vous aider.

Cinéma
voir la vie en grand présente



Le jeudi 27 octobre à 20 heures 30

De Daniel Auteuil, avec Daniel Auteuil, Sabine Azéma et Kad Mérad.

L'histoire :

« Patricia rencontre Jacques. Elle a dix-huit ans, il en a vingt-six. Elle est jolie ; il est pilote de chasse et beau garçon. Un peu de clair de lune fera le reste à leur seconde rencontre. Il n'y aura pas de troisième rendez-vous : Jacques est envoyé au front. Patricia attendra un enfant de cette rencontre. Les riches parents du garçon crieront au chantage, Patricia et son père, le puisatier, auront seuls la joie d'accueillir l'enfant. Une joie que les Mazel leur envieront bientôt et chercheront à partager, car Jacques est porté disparu... »

La presse en parle

Pour **Excessif** : *« Simple, beau, chaud, ça coule comme l'eau des collines, c'est Pagnol. »*

Voir la vie en grand...

Faire un remake d'un grand classique n'est pas toujours bien vu. *« La fille du puisatier »*, en 1940, réunissait Fernandel et Raimu devant les caméras de Pagnol. Il faut avouer que 70 ans sont passés, les nouvelles générations ne connaissent pas forcément cette œuvre. Entre respect de ses prédécesseurs et envie de faire découvrir de beaux textes, Daniel Auteuil signe ici sa première réalisation. Proche de la famille Pagnol depuis son rôle d'Ugolin dans *« Jean de Florette »*, et avec Alain Sarde, le producteur, il s'attaque donc à une nouvelle adaptation de *« La fille du puisatier »*. Son ambition d'en faire un film populaire est atteinte, avec des couleurs chaudes, de grands sentiments, il reste fidèle à son auteur. Il a autour de lui une pléiade de grands comédiens venus lui prêter main forte. Pour suivre un film simple, beau, chaud, qui coule comme l'eau des collines, c'est Pagnol. Pour découvrir le premier film de Daniel Auteuil, pour saluer des comédiens vibrants de tendresse. Un film simple et pur pour... **voir la vie en grand !** • Cédric Lebailly

[Les bébés de juillet 2011]



Arhtur BRIAND

Le 1er juillet à 23h24.
Fils d'Annaël ORSINY et de Jean-Pascal BRIAND.



Anaya GASPARD

Le 6 juillet à 23h18.
Fille de Claudie GAUTIER et de Ludovic GASPARD.



Kaël LUCAS

Le 17 juillet à 21h54.
Fils d'Ophélie ALLEN-MAHÉ et de Christopher LUCAS.



Camille TANCREZ

Le 19 juillet à 21h26.
Fille de Stéphanie PLANTEGE-NEST et de Steven TANCREZ



Manon JACCACHURY

Le 27 juillet à 12h59.
Fille de Sandrine DODEMAN et de Fabrice JACCACHURY.



Pablo OLAÏZOLA

Le 28 juillet à 17h06.
Fils d'Annick CHAMPDOI-ZEAU et d'Olivier OLAÏZOLA

* **Depuis janvier 2006,** avec l'accord des parents, bien évidemment, nous accordons une place dans notre journal aux nouveau-nés du mois. Après la fermeture estivale de notre journal, nous revenons ici sur le mois de juillet 2011, ils sont six : trois filles et trois garçons.
Notre rédaction leur souhaite la bienvenue et adresse toutes ses félicitations aux heureux parents. Côté statistiques, nous retiendrons qu'il y avait eu 1 naissance (1 garçon) en juillet 2010. Rappelons que les naissances au Canada ne comptent pas dans les statistiques de l'Archipel. •
D. Gil – Photos J.-L. Drake & Collections privées

[Ville de Saint-Pierre Consultation]

* **Une consultation est lancée par la Ville de Saint-Pierre** pour la fourniture de sel (chlorure de sodium) destiné à la viabilité hivernale.
Les fournisseurs intéressés pourront télécharger le dossier de consultation sur le site Internet de la Ville de Saint-Pierre : **www.mairie-stpierre.fr**
Les offres devront être déposées à l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre, **le vendredi 4 novembre 2011 à 11 heures 45 au plus tard.**
Date d'envoi de l'avis : le 12 octobre 2011.

[Conseil Territorial Consultation]

* **Le Conseil Territorial communique :**
Une consultation est lancée dans l'archipel pour des travaux de réfection de toiture au bâtiment SPEC à Saint-Pierre.
Les entreprises intéressées pourront se procurer le dossier à l'accueil de la DTAM tous les jours ouvrables de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 (15 h 30 le vendredi).
Les offres devront parvenir au secrétariat du Conseil Territorial pour **le lundi 7 novembre 2011 à 12 heures au plus tard**.

[CHFD Consultation]

* **Le Centre Hospitalier François Dunan** lance une consultation de prix pour la fourniture d'équipements de réseau sans fil. Le cahier des charges est à retirer au bureau *« marchés publics »* pendant les heures de bureau. La date limite de dépôt des offres est fixée au **vendredi 28 octobre 2011 à 16 heures**.

[Saint-Pierre À vendre]

* **Maison ancienne, centre ville**, 75.000 euros. Tél. 41 31 39 aux heures des repas.

[Ville de Saint-Pierre] Numéros utiles

*** Outre le numéro du standard** à utiliser durant les heures d'ouverture des bureaux, vous pouvez également joindre la Mairie de Saint-Pierre par télécopie. D'autres numéros peuvent aussi vous être utiles, notamment en cas d'urgence.

Mairie standard 41 10 50

Mairie télécopie 41 43 13

Pôle Voirie 55 80 65

Responsable du centre technique 55 80 64

Traitement des eaux 55 80 61

[Fourrière]

Service Fourrière 55 19 75

Journal édité par la Ville de Saint-Pierre
Site internet *www.mairie-stpierre.fr*
Fondateur Albert Pen (Février 1982) **Directeur de la publication et Éditorialiste** Karine Claireaux **Rédacteur en chef** Didier Gil 05 08 41 10 91 **Journaliste** Jean-Louis Mahé 05 08 41 10 92 **Secrétaire de rédaction et Accueil** Clarisse Hacala 05 08 41 10 90 **Infographistes** Steve Yon et Jean-Christophe L'Espagnol 05 08 41 10 95 **Impression** Yannis Lepape 05 08 41 10 93 — 05 08 41 10 94 **Photographes** Jean-Christophe L'Espagnol (J.-C. L'E.) *jclespagnol@gmail.com* Jean-Luc Drake (J.-L. D.) *jean-luc.drake@cheznoo.net* **Dessins d'actualité** Benoît Germe **Pour nous joindre** L'Écho des Caps, • BP 4213 • 97500 SPM • Tél. 05 08 41 10 90 • Fax 05 08 41 49 33 **courriel** *echohebd@cheznoo.net*
Tirage 3 000 exemplaires
Commission paritaire numéro 68511

À découvrir dans nos rayons...

Bibliothèque
Ville de Saint-Pierre



Drôles de citrouilles
Deborah Schneebeli-Morrell - Tessa Evelegh
Éditions Gründ - Livre

Vous cherchez des idées pour décorer une ou des citrouilles pour la fête d'Halloween ? À côté du classique Jack O'Lantern, il existe d'autres dessins que vous pouvez réaliser. Suivant les variétés de courges et potirons, certaines formes et couleurs se prêtent mieux que d'autres au motif choisi. Les formes simples seront découpées à l'intérieur afin de pouvoir y fixer une petite bougie : volutes et étoiles, fleurs naïves, zigzags, flocons de neige, lanterne orientale. Les dessins plus élaborés seront gravés à la surface : jeux de triangles, maisonnette russe, cœur de style suisse traditionnel, chats, etc... Chaque étape est photographiée et le matériel nécessaire est indiqué. Des modèles à décalquer sont disponibles à la fin du livre. •

•••

Rubrique animée par Josée Gautier
Bibliothèque-Médiathèque de Saint-Pierre
Site : http://www.biblispm.com
Tél : 05 08 41 31 99 • Fax :05 08 41 71 40

[partenaires de la semaine]

↗ Vie locale

Semaine bleue

Un soutien financier de la Mairie



Au moment où nous mettons sous presse se déroule dans l'Archipel la Semaine bleue qui a pour slogan cette année : *« À tout âge : acteurs, proches et solidaires »*. Toujours présentée comme un moment privilégié, cette semaine est rythmée par des ateliers, des repas, des activités et autres animations qui mettent à l'honneur les seniors. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

La Municipalité de Saint-Pierre a soutenu financièrement trois activités proposées par l'AFC : *« L'anglais par le bricolage »*, *« Un atelier esthétique »* et un *« un atelier convivial d'expression orale »*, ce dernier étant animé par Roselle Bily. Sous cet intitulé, Roselle a souhaité donner à la manifestation *« un caractère ludique tout en maintenant la dimension formation »*. Les explications de la formatrice : *« l'objectif était de favoriser la communication au sein du groupe en proposant aux participants de partager des activités originales dans un lieu qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter. En utilisant des supports variés, j'ai invité ces personnes à s'exprimer oralement sur des sujets qui font appel à la mémoire visuelle, auditive voire collective »*. Chansons, théâtre, partage… le programme était chargé et l'atelier s'est déroulé dans une bonne humeur efficace. • J.-L. Mahé



↗ Vie locale

Maison Églantine

Lectures autour du « Foyer paroissial »



Dans le cadre de la Semaine bleue 2011, la Bibliothèque municipale a animé à la Maison Églantine un après-midi lecture autour du journal local *« Le Foyer Paroissial »* qui a couvert toute l'actualité de Saint-Pierre et Miquelon de 1924 à 1952. Pour stimuler la mémoire de nos aînés, Valérie Vidal leur a lu des extraits d'articles, de rubriques, de chroniques, parfois humoristiques, replongeant les résidants dans une *« actualité »* qui a fait partie de leur vécu. Cet après-midi d'échanges et de communication leur aura donc permis de retrouver quelques repères dans le temps.•J.-L. Mahé



